



Commune de BERTRANGE

ENQUÊTE PUBLIQUE

Conformément à l'article 44 (points 4 et 5) de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, le public est invité à prendre connaissance des pièces relatives au projet de règlement grand-ducal portant création des zones de protection autour du captage d'eau souterraine Tennebiertg situées sur les territoires des communes de Bertrange et Strassen.

Le dossier est déposé à la maison communale pendant 30 jours soit du 18 septembre 2023 au 18 octobre 2023 inclus. Pendant ce délai les objections à l'encontre du projet peuvent être adressées au collège des bourgmestre et échevins.

Le dossier est également publié sur le site internet de la commune : www.bertrange.lu. Seules les pièces déposées à la maison communale font foi.

Bertrange, le 18 septembre 2023

Le Bourgmestre,

La Secrétaire adjointe
Commune de BERTRANGE

